

## Réponse à J.H. Hospers

André Lemaire (Paris)

La présentation de J.H. Hospers est si claire qu'on hésite quelque peu à ajouter quelques remarques à ce texte qui va à l'essentiel. Nous évoquerons donc simplement quelques aspects pouvant servir d'amorce à la discussion de notre atelier.

1) Si la plupart des lexèmes sont, en principe, polysémiques, ou peuvent facilement le devenir, on notera concrètement ici l'importance de la *métaphore* qui joue d'ailleurs un rôle de premier plan en poésie et, donc, dans les textes bibliques poétiques ou prophétiques<sup>1</sup>. Il faudrait surtout développer la remarque sur *l'importance du contexte* dans la sémantique d'un mot et essayer de la formaliser en vue d'une utilisation éventuelle de l'informatique. Quelques pistes peuvent être évoquées dans cette direction:

a - Le contexte peut désigner le *domaine* auquel se rattache un mot: ainsi, en français, un „clou“ („nail“ en anglais) est une petite tige métallique à tête et à pointe (relativement longue) qu'on enfonce pour fixer; il est vendu en quincaillerie et utilisé surtout dans le travail du bois et de quelques autres matériaux. Cependant, en médecine, un „clou“ désigne un furoncle et, en circulation urbaine, „les clous“ désignent un passage piétonnier (même si celui-ci n'est plus marqué aujourd'hui par de vrais clous mais par des bandes blanches).

b - Le contexte peut concerner le *niveau de langue* employé (cf. „register“ en anglais). Ainsi, en langage *familier*, „le clou d'une soirée“ désigne son attraction principale, et en langage *populaire*, „clou“ peut renvoyer à un poste de police ou à une machine en mauvais état.

c - Le contexte peut être aussi géographique et représenter un *dialecte ou parler local*. Ainsi l'épigraphie paléo-hébraïque semble-t-elle révéler l'existence de deux dialectes hébreux différents, celui du royaume du nord étant plus proche du phénicien que celui du royaume de Jérusalem<sup>2</sup>. Même si la plupart des textes bibliques, souvent rédigés ou, au moins, recopiés par les scribes de Jérusalem, représentent essentiellement le dialecte jérusalémitain, l'existence probable des dialectes judéen et israélite et de certains parlers locaux ne doit pas être négligé.

d - Enfin, le contexte peut aussi désigner des acceptions sémantiques particulières, *idiomatiques*, souvent, à l'origine, métaphoriques. Ainsi, l'expression toute faite „mettre au clou“ signifie renoncer à se servir de quelque chose, „river son clou à quelqu'un“, c'est le réduire au silence par une parole mordante.

Il est évident que cette polysémie liée au contexte, au genre littéraire, est un des problèmes bien connus des traducteurs, y compris ceux de la Bible. En effet, cette polysémie d'un mot peut ne pas correspondre et jouer de la même façon dans une

<sup>1</sup> Cf., par ex., D. Bourguet, *Des métaphores de Jérémie*, Paris 1987.

<sup>2</sup> Cf., par ex., W.R. Garr, *Dialect Geography of Syria 1000-586 B.C.E.*, Philadelphia 1985, spéc. pp. 227, 233.

autre langue qui pourra éventuellement utiliser des mots différents. Une amorce d'exemple peut révéler l'importance de ce problème pour la sémantique de l'hébreu biblique:

*kātēp* = „épaule“ (corps)  
 „aile“ d'un bâtiment (architecture)  
 „épaulement“ d'une montagne (géographie)...

Il semble que le Chicago Assyrian Dictionary (CAD) ait davantage formalisé cette approche sémantique contextuelle que la plupart des dictionnaires d'hébreu biblique. Il est vrai que le corpus cunéiforme est plus abondant et plus varié et que le genre littéraire de chaque tablette (économique, historique, astrologique, magique...) y est souvent plus évident.

2) La distinction entre homonymie et polysémie est un problème dont la solution n'est pas toujours aussi assurée que le souhaiteraient les lexicographes, cependant la présentation qui vient d'en être faite paraît quelque peu pessimiste. D'une façon générale, il n'est pas sûr que „genetic relationships in the language are not part of the competence of the native speaker“. Pour ne donner qu'un exemple concret d'un mot récent, un certain nombre de Français sont probablement encore conscients du fait que le verbe „limoger“, signifiant „priver un haut fonctionnaire de son emploi tout en lui conservant son traitement“, vient du fait que, souvent, ceux-ci étaient envoyés dans la ville de Limoges... Il se peut que l'étymologie proposée par le „native speaker“ soit parfois fautive, mais il semble assez pessimiste de nier a priori l'existence de locuteurs ayant conscience que leur langue et les mots qu'ils utilisent ont une histoire.

La citation de H.G. Schlogt: „on en est donc réduit à faire appel à l'intention des locuteurs“, contredit, d'ailleurs, cette position pessimiste même si elle nous semble, elle aussi, quelque peu exagérée, extrémiste. En fait, on constate plutôt que si certains locuteurs ont parfois conscience de l'histoire du sens des mots qu'ils utilisent, cette connaissance reste souvent limitée et toujours à vérifier. C'est d'ailleurs là une part du travail du philologue.

Dans cet effort pour distinguer homonymie et polysémie, le rejet systématique de la diachronie paraît a priori stérile: si l'on définit l'homonymie comme résultant de la convergence phonémique ou graphémique de deux mots, à l'origine, différents, il est clair que la distinction de l'homonymie vis à vis de la polysémie n'apparaîtra guère en se limitant volontairement à une visée synchronique. Par définition, ce problème ne peut être résolu qu'en sortant de la synchronie, soit par une étude diachronique des mots dans la langue considérée, soit en sortant de la langue considérée et en comparant ce mot aux mots apparentés dans les langues apparentées.

3) L'étude de la polysémie ou de l'homonymie en hébreu classique suppose d'abord un certain consensus sur la *définition de l'hébreu classique*. On peut accepter d'y inclure les textes hébreux de Qumrân et donc une extension jusqu'au début de l'époque romaine mais, alors, l'hébreu classique devient une langue utilisée pendant un bon millénaire et, dans ce cas, une approche purement synchronique paraît irréaliste et fallacieuse. Durant cette longue période, non seulement de nouveaux mots sont-ils apparus, par développement interne ou par emprunt, mais

encore certains autres semblent avoir changé de sens ou, au moins, assumé de nouvelles significations. Même si l'évolution de la langue semble plus facile à déceler au niveau des usages grammaticaux et des tournures, et si l'évolution sémantique de l'hébreu classique reste souvent mal connue et discutée, il est clair que la *dimension diachronique* ne peut être absente d'une étude sémantique de l'hébreu classique. Cela pose beaucoup de problèmes concrets et suppose d'abord une certaine périodicisation (en partie conventionnelle) de l'hébreu classique: archaïque<sup>3</sup>, d'époque royale, post-exilique (jusque vers 300?)<sup>4</sup>, hellénistique et du début de l'époque romaine<sup>5</sup>. Cela suppose aussi une datation relativement assurée des textes: or, si, à quelques nuances près (parfois importantes !), cela semble acquis en épigraphie, la datation des divers textes bibliques reste beaucoup plus discutée, sauf, peut-être, celle des plus récents. Malgré cette difficulté, on pourrait s'inspirer d'une présentation formalisée du type de celle du CAD (avec la distinction du paléo-, moyen- et néo-assyrien...), même s'il s'agirait alors d'une périodicisation plus courte (2 à 4 siècles ?) et donc, parfois, plus discutable. De toutes façons, il semble utile, voire nécessaire, que cette dimension diachronique apparaisse clairement dans l'étude sémantique de l'hébreu classique et, si possible, dans les dictionnaires.

La référence à cette dimension diachronique restera, cependant, assez souvent insuffisante pour régler les problèmes posés par l'homonymie vis à vis de la polysémie. En fait, le recours à la philologie comparée peut aussi permettre, indirectement, d'éclairer la situation synchronique en révélant les différentes consonnes primitives qui ont pu fusionner dans la langue ou, au moins, dans l'écriture hébraïque. Il reste que ce recours à la philologie sémitique comparée n'est vraiment décisif que pour certaines consonnes tandis que, pour d'autres, il semble inopérant. On peut cependant faire deux remarques complémentaires:

1 - Si, pour certaines consonnes, l'hésitation entre homonymie et polysémie n'est pas directement levée par la philologie sémitique comparée, elle pourrait être éclairée par le biais d'une autre approche, appelée „parallélisme sémantique“ par J.L. Palache<sup>6</sup> et M. Masson<sup>7</sup>. Cette appellation prête quelque peu à confusion car, en exégèse biblique, le „parallélisme sémantique“ a un autre sens et concerne une des caractéristiques bien connues de la poésie ouest-sémitique et de la poésie hébraïque en particulier. On se demandera donc s'il ne faudrait pas plutôt parler de „*sémantique parallèle*“. Quelle que soit la terminologie utilisée, „on peut parler de parallélisme sémantique lorsqu'un mot (ou une racine) M1 exprime deux valeurs

<sup>3</sup> Cf., par ex., les remarques récentes de I. Young, *The style of the Gezer Calendar and some 'Archaic Biblical Hebrew' passages*, VT 42, 1992, 362-375.

<sup>4</sup> Cf., par ex., les recherches de A. Hurvitz, en particulier: *A Linguistic Study of the Relationship between the Priestly Source and the Book of Ezekiel*, Paris 1982.

<sup>5</sup> Cf., par ex., E.Y. Kutscher, *A History of the Hebrew Language*, Jérusalem/Leiden 1982, spéc. pp. 12ss et 87ss.

<sup>6</sup> *Semantic Notes on the Hebrew Lexicon*, Leiden 1959 (notes collectées et publiées par H. Rabin).

<sup>7</sup> Cf., par ex., *Etude d'un parallélisme sémantique: 'tresser'/'être fort'*, Semitica 40, 1991, 89-105.

sémantiques S.1 et S.2 et qu'un autre mot M2 se trouve aussi exprimer ces deux valeurs.

Ex: latin *alveus* ,auge, baquet', mais aussi ,canot'  
*linter* ,auge, baquet', mais aussi ,barque'...<sup>48</sup>

En clair, dans un cas d'ambiguïté homonymie versus polysémie, on optera plutôt pour la polysémie si la variété des sens connus du mot (ou de la racine) est attestée pour d'autres mots de cette langue ou d'une autre langue, si possible apparentée. L'exemple final cité par J.H. Hospers (supra, p. 123) ressort d'ailleurs indirectement de cette méthode: puisque, en accadien, la même racine se manifeste par un verbe signifiant „résider“ (*šakānu*) et par un nom signifiant „apparence“ (*šiknu*), il est vraisemblable que, en hébreu classique, la même racine (<sup>ʿ</sup>*wn*) ait donné le nom *mā<sup>ʿ</sup>ōn* signifiant „habitation“ et le nom *ʿayin* signifiant „apparence“. 2 – Du fait que l'hébreu classique est une langue „morte“ ou, plutôt, une langue du passé lointain, nous ne traitons jamais directement avec d'éventuels homonymes homophones mais avec d'éventuels homonymes homographes, ce qui est d'autant plus important que, au moins primitivement, il s'agissait d'une simple *homographie consonnantique*, le redoublement et les voyelles n'étant pas marquées. Cette caractéristique est bien connue des épigraphistes mais il faut aussi en tenir compte dans une étude sémantique de l'hébreu classique.

#### Resumé (abstract):

En vue d'une exploitation informatique, il est utile de formaliser la polysémie des lexèmes en fonction du contexte (domaine, niveau de langue, dialecte, époque). Cela suppose de fixer les limites de l'hébreu classique et d'en proposer une périodisation. Pour distinguer les lexèmes homonymes, le recours à la diacronie et à la philologie sémitique comparée paraît indispensable. On peut aussi utiliser, de façon générale, la polysémie analogique des lexèmes d'autres langues suivant la méthode du „parallélisme sémantique“ qu'il faudrait plutôt appeler „sémantique parallèle“ ou „polysémie parallèle“.

#### Adresse de l'auteur:

Prof. Dr. A. Lemaire, 21 bis Avenue de Stalingrad, F-91120 Palaiseau, France

<sup>8</sup> Ibid., p. 89.